

CHANTRAINE INFOS



Site internet: www.mairie-chantraine.fr



ACTUALITÉS

BLOC-NOTES

Feux d'artifice le 13 juillet 2024



Organisées par l'association Chantraine en Fête et la municipalité, les festivités vont battre leur plein sur le site de l'Arsenal le 13 juillet prochain. Nos spectaculaires et tant attendus feux d'artifices seront tirés **le samedi 13 juillet au soir**. Attention, les années précédentes, ils avaient lieu le 14, ce qui ne sera donc pas le cas cette fois. Venez nombreux partager ce moment convivial...

Le club Chante-Rainette a célébré ses 50 ans



Créée le 15 mai 1974, l'association « Club Chante Rainette » a fêté ses 50 printemps le 15 mai dernier à la maison Charles Grandemange. C'est un peu plus de 110 adhérents sur 190 qui se sont retrouvés pour un après-midi récréatif, animé par l'ensemble musical « Interlude ». Les membres du conseil d'administration avaient, quant à eux, préparé un quizz géant : questions sur la vie du club, sur Chantraine et sur les Vosges.

Ces animations ont été suivies par un goûter au cours duquel chacun a reçu un pavé de chocolat portant le logo du club et en cadeau souvenir, un gobelet gravé du logo et des deux dates. Un bel et bon après-midi qui a réjoui tous les participants. Le club remercie Monsieur le Maire de sa présence à cet anniversaire.

Rendez-vous pour... les 100 ans !



Grand vide-greniers



Le dimanche 25 août prochain sera organisé un grand vide-greniers sur le parc de la Camerelle, par l'association R.T.2.O.

Le début des déballages se fera dès 6h30 et le démontage à partir de 18h. La route sera interdite à la circulation, de la montée du parking de l'ancien magasin ALDI, jusqu'à l'intersection avec l'impasse de la Poudrière. Aucun déballage ne sera autorisé sur le haut de la rue de l'Arsenal, allée de la Liberté et impasse de la Poudrière. Seuls les habitants du parc de l'Arsenal pourront accéder à leur foyer en véhicule à moteur.

Pour toute inscription, les bulletins sont disponibles à la mairie, ou par téléphone au 06.80.16.76.14.

Le Conseil des Jeunes



Tu as entre 12 et 18 ans ? Tu habites à Chantraine ? Tu as envie de t'impliquer dans l'animation de ta commune ? En rejoignant le Conseil des Jeunes, tu vas découvrir l'envers du décor : tu vas pouvoir échanger avec d'autres jeunes, tu vas pouvoir travailler sur des projets. Cette saison, le Conseil des Jeunes organise les concours de pétanque d'été, prévoit un déplacement à Paris, participe au défilé de la Saint Nicolas...

Ne perds pas de temps, prends contact avec Audrey et Jean Pascal pour porter ces projets en téléphonant au 06.80.16.76.14.

MCG = Maison Ch. Grandemange
® = précisions au fil des pages



JUILLET

S13 ou D14 : FÊTE DU 14 JUILLET, Municipalité & Chantraine en Fête, parc de l'Arsenal.®

Du L.15 au V.19 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

Du L.22 au V.26 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

du L29 au (V2/8) : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

AOÛT

Du (L.29/7) au V.2 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

Du L.5 au V.9 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

du L12 au V16 (4 jours, 15/08 férié) : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

Jeudi 15 : FÊTE DE L'ÉTANG, à partir de 9h00, (marches de 6 et 10 km - barbecue - jeux détente), Chantraine en Fête, Étang.

Dimanche 25 : VIDE-GRENIERS, R.T.2.O., Parc de la Camerelle.®

SEPTEMBRE

Mardi 24 : CÉRÉMONIE de commémoration du 50^{ème} anniversaire de la Libération de Chantraine, Municipalité & Association des Anciens Combattants, 2 rue Jules Ferry.

Samedi 28 : CROSS DES GRENOUILLES, Municipalité & La Grenouille Buissonnière, MCG.

OCTOBRE

Du L.21 au V.25 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

Samedi 26 : HALLOWEEN, Conseil Municipal des Jeunes, MCG.



Attention : fermeture de l'agence postale aux usagers du 12 au 30 août 2024. Les services de la mairie restent quant à eux ouverts au public, aux horaires habituels.

SOMMAIRE

■ Actualités / Bloc-notes	Page 1
■ Les dossiers	Page 2
■ La vie de la commune	Page 3
■ La mairie m'informe / Vie Associative et Sociale	Page 4

Les dossiers



Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire, le 30 mai 2024, le 4 juillet 2024 et a acté diverses décisions que vous pourrez retrouver sur le site de la commune : <https://www.mairie-chantraine.fr>, dans l'onglet « votre mairie », rubrique « CR Conseils Municipaux ».

Permanence France Service



France Services est un guichet unique qui donne accès aux principaux organismes de services publics : les Finances publiques, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le ministère de l'Intérieur, Pôle emploi, la Poste, la Mutualité sociale agricole (MSA) et le ministère de la Justice. A cet effet, Madame Lisa BOYÉ vous accueille gratuitement en mairie de Chantraine au 7 impasse Payonne, chaque mardi de 14h à 17h, sans rendez-vous.

Le premier Repair Café

REPAIR CAFE

Jeter ? Pas question !

Le premier Repair Café aura lieu samedi 14 septembre 2024, de 14h à 17h, à la maison Grandemange. Des bénévoles experts vous y accueilleront pour faire un diagnostic et ensemble, réparer vos objets défectueux dans la mesure du possible. Dans le cas contraire, ils vous conseilleront et vous orienteront avec plaisir.

Quels objets ? Le petit électroménager, les machines à coudre, les vélos, les vêtements, les doudous d'enfants...

Les objectifs ? Réduire les déchets, préserver l'art de réparer, transmettre et partager des connaissances, créer du lien social intergénérationnel... Dans le même espace, la convivialité et le partage seront au rendez-vous autour d'animations, d'exposition, de vente de pâtisseries et boissons.

A bientôt donc, pour faire vivre ce lieu... ne jetez pas vos objets. Contact : Christian au 06 08 81 23 22.

Les jardins du partage



Il pleut, il mouille, c'est la fête à la grenouille. Les légumes font la grimace, c'est la fête à la limace. Au moins, le jardin ne manque pas, pour l'instant, d'eau ! Pommes de terre, tomates, poireaux, petits pois essayent de pousser ! Si vous passez vers l'ancien ALDI, les mercredis de beau temps, vers 17h, venez saluer l'équipe et/ou jardiner, afin de passer un agréable moment de partage, de convivialité avec vos enfants, vos proches...

Du matériel de jardinage dont vous ne vous servez plus ? Du géotextile usagé ? Des bâches ? Le jardin en a besoin. Merci pour vos dons. Un composteur est à disposition pour les personnes proches du lieu, nous en parlons de plus en plus... L'herbe haute permet l'éclosion des fleurs vivaces sauvages et aux abeilles d'y puiser leur nourriture quotidienne...

Les bénévoles remercient les personnes des services techniques de la mairie qui les aident dans cette vision écologique. A bientôt de les rencontrer. Contact : Catherine au 06.75.42.69.89.

Zone 30 mise en œuvre



En application de l'arrêté municipal, la signalisation réglementant l'extension des zones 30 sur Chantraine a été installée. Cette nouvelle disposition conclut la concertation engagée avec les Chantrains et la prise en compte des remarques des riverains qui ont exprimé un sentiment d'insécurité, excédés par l'incivilité de certains dépassant largement les vitesses autorisées.

Cette extension de la zone 30 vise à favoriser la sécurité des différents usagers et particulièrement ceux qui sont les plus exposés comme les cyclistes et piétons. Le tissu urbain et l'implantation des immeubles le long des rues de Chantraine avec des chaussées et trottoirs de faible largeur, ne nous permettent pas d'envisager la modification des caractéristiques actuelles de la plateforme des voiries pour pouvoir y implanter des bandes et pistes cyclables. Ce constat nous a donc orientés sur le partage de la voirie existante avec une cohabitation équitable entre les vélos et les véhicules motorisés, d'où la nécessité de réduire la vitesse des voitures sur les rues les plus étroites.

A 50 km / h le choc entre une voiture et un piéton ou un cycliste est à 80 % mortel contre 10 % pour une vitesse de 30 km / h. Pour une bonne compréhension des limitations de vitesse, il est indispensable de raisonner par secteur et par itinéraire, ceci pour éviter une succession d'alternances entre les sections à 30 km / h et celles à 50 ou 70 km / h. Également, il convient d'être en cohérence avec les limitations appliquées par les communes voisines. Pour cette raison, seules les deux rues les plus fréquentées, à savoir la rue du Général de Gaulle (RD 51, route de bains) et la route des Forges (RD 36), sont maintenues à 50 km / h, y compris la section terminale de ces rues qui est passée, dans la zone urbanisée, de 70 à 50 km / h. Toutes les autres rues de Chantraine sont donc à présent limitées à 30 km / h.

Ainsi, le pourcentage de voirie à 30 km / h. sur la commune est passé de 53 % à 75 % . Une grande majorité des rues était déjà à 30 km / h. Pour signaler aux usagers cette limitation « ville zone 30 », la réglementation impose que le panneau Ville « zone 30 » soit posé sous les panneaux des entrées de l'agglomération.

Sécurité des enfants entre les deux écoles

Un autre point de sécurité routière a été traité : le déplacement des enfants entre les deux écoles. A cette fin, un feu dit de « récompense » est à présent installé dans la descente de la rue du Général de Gaulle, 100 mètres au dessus de l'école maternelle. Il est en permanence au rouge et il ne passe au vert que si les véhicules ont une vitesse d'approche de l'ordre de 30 km/h. Sur cette section de route, de la nouvelle signalisation et du mobilier urbain renforceront le caractère particulier de cette zone des écoles. Le maire comprend bien que ralentir à 30 km / h n'est pas facile mais c'est un comportement que nous devons adopter pour la sécurité de tous.



Travaux divers

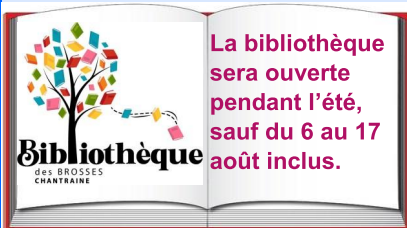
Les différents travaux prévus au programme 2024 sont en cours de réalisation : rue Gai Soleil, rue Général de Gaulle, Vallon d'Olima... Concernant l'école maternelle : la toiture va être réalisée début juillet avec un renforcement de la charpente qui permettra à terme, la pose de panneaux photovoltaïques.





DU CÔTÉ DE LA VIE DE LA COMMUNE

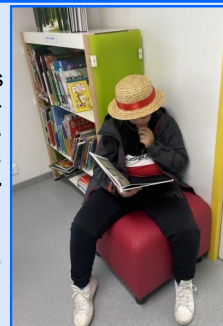
Tous à la bibliothèque cet été



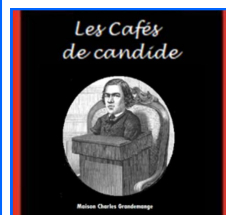
La bibliothèque sera ouverte pendant l'été, sauf du 6 au 17 août inclus.

Plus besoin de prévoir votre PAL (pile à lire) pour les vacances puisque **votre bibliothèque sera ouverte cet été**. Ce sera une occasion en or de rattraper votre retard de lecture en attendant les nouveautés de septembre. Nous vous rappelons que le prêt des livres est gratuit jusqu'à 18 ans et pour toute personne possédant une carte du réseau BMI. Depuis l'extension à la jeunesse, des animations ont été proposées : la participation à la journée du patrimoine vivant, un après-midi récréatif autour des jeux de société et une visite découverte par les deux écoles de Chantraine.

Suivez-nous sur les réseaux pour voir toute notre actualité !



Les Cafés de candide



C'est nouveau c'est sympa et c'est gratuit ! Lieu : à la Maison Charles Grandemange. Accès : libre. Quand ? Les premiers mardis de chaque mois jusqu'en juin puis de septembre à décembre. Venez nombreux pour échanger, vous informer, discuter avec des professionnels, des érudits, des passionnés, des gens qui souhaitent faire partager leur savoir en toute modestie. Le programme : et si l'on causait sur Chantraine ? Le mardi 3 septembre 2024 : de cinéma. Le mardi 8 octobre : de champignons. Le mardi 3 novembre 2024 : de nutrition. Ces temps de rencontre devraient permettre, grâce à des spécialistes, de traiter des thèmes de société, philosophiques ou scientifiques, actuels ou historiques, en toute liberté et d'égal à égal.

La fête des voisins

Le C.C.A.S. souhaite vous faire part du succès de la fête des voisins. En effet, suite au tract distribué dans les boîtes à lettres, plusieurs Chantrains ont organisé des rassemblements pour fêter les voisins (l'Arsenal, l'étang, rue Varroy Prolongée, etc.). Les retours ont été très positifs et engagent à recommencer l'année prochaine.



Les Changolotrainois



Du fait des fortes pluies annoncées, les Changolotrainois n'ont pu se dérouler, comme à l'accoutumée, à l'étang. En effet, il a été décidé le vendredi matin de les délocaliser sur le site de l'école Robert Desnos. Ainsi, la piscine a été installée sur le terrain de sport en dessous de l'école. Le personnel périscolaire, sous la direction de Sophie Arnould, avait travaillé d'arrache-pied depuis plusieurs semaines pour proposer des parcours, jeux, énigmes et repas champêtre à l'ensemble des classes de l'école Robert Desnos ainsi qu'à la classe des grands de l'école Julia Colin. Les maternelles n'ont pu faire qu'une partie du programme prévu mais à toute chose malheur est bon, puisque Mme Girardin, Directrice et enseignante de la classe des grands, trouvait que le report de cette animation sur le site de l'école Robert Desnos permettait de mieux appréhender la transition Maternelle / CP. Les classes des CP et CE1 ont pu bénéficier de la mise à l'eau des OFNIS (Objets Flotants Non Identifiés), tous confectionnés avec du matériel de récupération, du repas champêtre mais ont dû faire en classe les jeux et énigmes. Les classes des plus

grands, du CE2 au CM2, sont allées à la recherche du passé sur les lieux marquants de la libération de Chantraine. En effet, Monsieur Démulier a montré aux écoliers plusieurs photos de sa maison bombardée il y a 80 ans. « A l'époque, c'était la maison de mes grands-parents, ils étaient boulangers, et là, c'est le four à pain qui en a réchappé ». De retour à l'école, ils ont pu participer à la course relais et manger dehors le repas champêtre prévu (saucisses cuites au barbecue !). Merci à la présence de parents et amis bénévoles, Catherine, Patrick, Mickaël, Fred et du personnel périscolaire, sans qui cette journée n'aurait pu se dérouler ! L'après-midi, ils ont pu mettre à l'eau leurs OFNIS en présence de Monsieur le Maire, venu spécialement les féliciter pour leurs remarquables constructions. Ensuite, ils sont allés à la salle Leclerc où une exposition commentée par Monsieur Provin leur permettait de prendre connaissance des principaux faits marquants de la seconde guerre mondiale, avant de participer à l'atelier « Raconte-moi la guerre », où les enfants en commentant des images, exposaient leurs ressentis s'ils avaient été « à la place de ... ». La journée s'est terminée par le chant « Le jour le plus long », réunissant l'ensemble des classes sous le préau. Les enfants sont repartis fatigués mais heureux, laissant les employés communaux terminer le rangement du site. Un grand merci à eux pour leur travail et leur capacité d'adaptation.

Rappelons-nous des soldats indiens morts pour la France

L'après-midi du 13 mai, une belle rencontre a été organisée par les professeurs de notre école, que nous remercions, pour rappeler à nos enfants notre histoire. En effet, ils ont invité M. Bowman, écrivain anglais, et M. Howson de Chantraine, pour conter l'histoire des 3 000 soldats indiens, qui, retenus prisonniers par les Allemands à la caserne Courcy, profitant d'un terrible et meurtrier bombardement de nos alliés, se sont évadés en masse le 14 mai 1944. 500 soldats ont pris le chemin de la Suisse. 80 d'entre eux sont morts pour la France. De passage à la Maison Grandemange, une trentaine de personnes, membres du club Chante-Rainette, ont profité de cette conférence mémorielle. Les enfants, prêts à entendre notre Histoire, ont également écouté, avec grande attention, le message de M. Helle, notre Doyen, qui a vécu sa jeunesse pendant cette guerre 1939/1945. A cet effet, le samedi 11 mai, des enfants de notre école ont participé, à la caserne de Courcy, à la pose d'une plaque commémorative de ce glorieux événement, peu connu et pas suffisamment rappelé. M. Grasser, notre historien local a, bien entendu, introduit cette présentation.



LA MAIRIE M'INFORME...



Le plan canicule



Le plan canicule est activé le **1^{er} juin jusqu'au 15 septembre**. Il a pour but d'informer la population et de protéger les personnes les plus vulnérables des vagues de chaleur. Il faut adopter des gestes simples afin d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrances corporelles : boire beaucoup d'eau (avant d'avoir soif) ; se mouiller pour faire baisser la température du corps ; manger suffisamment ; préférer les lieux frais ; limiter les efforts physiques ; éviter de sortir aux heures les plus chaudes ; rafraichir sa maison... **Numéro Canicule Info Service : 0800 06 66 66**

Pour personnes âgées ou en situation de handicap : le Centre Communal d'Action Sociale veille sur les personnes isolées et fragiles. Pour bénéficier de ce dispositif, vous pouvez vous inscrire sur le fichier Alerte Canicule en remplissant et en retournant le coupon ci-dessous en mairie. En cas de fortes chaleurs, vous serez alors contacté(e) ou visité(e) par un membre du C.C.A.S. qui s'assurera de votre bonne santé et vous conseillera.

X.....

Nom + prénom : Date de naissance :

Adresse complète :
Tél fixe : Portable :

Pouvez vous sortir seul(e) : oui ☐ non ☐ Avez-vous la téléassistance : oui ☐ non ☐

Etes vous suivi(e) par un service à domicile : oui ☐ non ☐

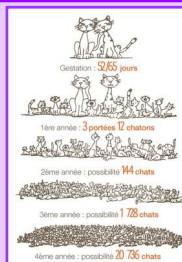


Vagabondage des chats

Le **nourrissage** des chats dits « errants » (non stérilisés, non identifiés), est interdit car cela nuit à la tranquillité des Chantrainois. Cela contribue également à leur **prolifération** (art. 120 du Règlement Sanitaire Départemental-Légifrance).

Les chats domestiques dit « libres » doivent être obligatoirement identifiés (LOI n°2011-525 du 17 mai 2011 - art. 28) et surveillés par leurs propriétaires. Il est vivement conseillé de les faire stériliser et vacciner afin d'éviter leur profusion et la dégradation des conditions sanitaires sur la commune.

Le non-respect du RSD constitue une contravention de 3^{ème} classe, passible d'une amende de 450 €, s'ils errent ensuite sur le territoire communal.



Entretien des trottoirs

Il est rappelé à chaque riverain, propriétaire ou locataire, de **nettoyer et désherber**, dans sa totalité, le trottoir devant son domicile. Ils se doivent également de libérer le passage en **taillant les haies** et en coupant les arbres qui débordent. Un riverain pourrait être jugé responsable dans le cas où un piéton empêché de circuler sur le trottoir serait accidenté sur la chaussée (photo). Pour la sécurité de tous, la taille des haies, à l'aplomb du domaine public est une obligation à respecter.



Vie associative

Club DESVER de Scrabble



Ce **samedi 8 juin**, dans la somptueuse salle des mariages de la mairie de Chantaine, a eu lieu pour la première fois **une épreuve nationale de scrabble** dans la ville. Fort seulement de deux années d'existence, le club Chantaine DESVER - affilié officiellement à la Fédération Française de Scrabble - a organisé sa première compétition nationale officielle. Elle consistait à réunir les meilleurs débutants du comité lorrain, en l'occurrence, une majorité de très jeunes joueurs, dans une partie jouée en réseau dans toute la Francophonie. Une partie adultes à vocabulaire courant a été proposée aux 19 joueurs présents à Chantaine tout ceci en simultané sur 40 centres, soit 1 000 participants environ. Les jeunes joueurs connaissaient pour la plupart la totalité des mots, la différence se faisant sur leur capacité à maîtriser la grille et à les placer sur celle-ci à bon escient. Derrière les quelques adultes présents, essentiellement des enseignants, on note les places remarquables obtenues par trois Chantainois (le junior Théodore Huon-Laurent 2^o, le cadet Antoine Zannier 5^o et le prodige, nouveau champion de France scolaire, encore mini-poussin Oscar Robert 7^o). Au regard des dotations promises par la Fédération pour chaque catégorie, nul doute que certains d'entre eux seront primés par des cartes cadeaux multi-enseignes.

Vie sociale

Mission locale



Pour les jeunes qui souhaitent une chance d'insertion, il existe un relais : la mission locale. Elle est destinée à tous les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés, avec une obligation de formation pour les 16/18 ans. Outre un accompagnement à la carte, une écoute, elle propose de se former, de connaître ses talents, d'affirmer ses attentes, de trouver sa voie. Par ailleurs, elle assure un parcours vers l'autonomie visant à être mobile, se loger, s'investir... Contact : 16 quai Barbier 88000 EPINAL - 03.29.82.23.05 - Facebook ou Instagram.

Permanence Sociale

Mme **Brigitte GILLE**, Adjointe, reçoit le matin et sur rendez-vous en mairie. Mme **DEFRAUX**, assistante sociale, assure une permanence le 3^{ème} mardi du mois à Chantaine. Elle se tient également à disposition à la MSVS (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale), 4 rue Louis Meyer à Golbey. **Tél : 03.29.29.27.30.**



R.P.E.



Madame **Stéphanie GIANNINI**, animatrice du Relais Petite Enfance d'Épinal Ouest et Sud, se déplace à la demande des parents et des assistantes maternelles. Renseignements : crèche « Premiers Pas », 27 rue Eugène Lutherer, 88190 Golbey, ramsecteouest@agglo-epinal.fr, **tél : 06.46.81.27.19.**